

Rwanda/Mandats d'arrêt : la France recule, l'Espagne avance

En libérant Rose Kabuye, la justice française fait marche-arrière devant les pressions du gouvernement rwandais. Au même moment à Madrid, les élus du peuple réaffirment l'indépendance de la justice espagnole et demandent au gouvernement Zapatero de poursuivre quarante officiers supérieurs de l'armée de Paul Kagame accusés d'avoir assassiné 9 espagnols au Rwanda et en RDC.

Lu dans "Points Focaux" N°359

Les élus espagnols se prononcent pour des poursuites judiciaires contre 40 militaires rwandais !
Ce lundi 8 décembre, un journal congolais proche du pouvoir, L'AVENIR, se fait l'écho d'un débat qui vient d'avoir lieu au parlement espagnol. Selon lui, la majorité des députés espagnols se sont exprimés en faveur des poursuites judiciaires contre les 40 militaires rwandais accusés par le juge Fernando Andreu Merelles de crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis depuis 1990, jusqu'au début des années 2000, au Rwanda et dans l'ex Zaïre. Rappelons aussi que la justice espagnole soupçonne des militaires rwandais d'avoir tué 9 ressortissants espagnols, sur le sol rwandais ou dans l'actuelle RDC Congo. Les élus espagnols sont même allés plus loin en demandant que les accusés soient jugés par des tribunaux de ce pays. Un véritable pavé dans la mare quand on sait où en sont les relations entre la France et le Rwanda à cause de l'arrestation de Rose Kabuye ! Quelle était donc la teneur des discussions au parlement espagnol ?

« Au courant de la semaine passée, les groupes parlementaires espagnols ont approuvé à l'unanimité, dans la Commission des Affaires Étrangères du Congrès, une proposition d'arrêt qui demande au gouvernement de déclencher les mécanismes nécessaires pour que les militaires accusés dans ces massacres au cours des années 90 aussi bien au Rwanda que partout dans la région de Grands Lacs soient traînés devant la justice espagnole.

Dans ce cadre, il nous revient que le Tribunal espagnol chargé des procès initiés à l'étranger : " La Audiencia Nacional ", a déjà dans son collimateur 40 personnes présumées responsables de génocide. Au nombre des victimes, on compte qui neuf ressortissants espagnols tombés entre 1994 et 1997. La Commission des Affaires Étrangères du Congrès a approuvé, avec la voix favorable de tous les groupes politiques, un amendement transactionnel sur la proposition d'arrêt originnaire de la fédération des partis sur la conduite au Rwanda et aux Grands Lacs. Pour ce faire, il est demandé au gouvernement Zapatero de "continuer à soutenir une enquête complète, objective et indépendante sur cet atroce assassinat de neuf sujets espagnols ainsi que d'autres personnes victimes de ces massacres". Le 6 février 2008, le juge de " l'Audiencia Nacional ", Fernando Andreu, a ordonné l'arrêt de 40 militaires de l'Armée Patriotique Rwandaise comme responsables présumés de crimes internationaux de génocide, crimes contre l'humanité et de guerre ainsi que de torture. L'Interpol et le système européen Sirène ont déjà annoncé des mandats d'arrêts internationaux contre eux... »

Les députés espagnols restent fermes dans leur engagement, mais ils ne veulent pas couper tous les liens avec Kigali, notamment dans le cadre de la coopération. Un désir qui a peu de chances d'être respecté par la partie rwandaise si la justice espagnole va jusqu'au bout de sa logique judiciaire.

«... Il nous revient que neuf de ces accusés occupent actuellement "des postes clé et d'une certaine importance politique et diplomatique en dehors des frontières de Rwanda", a annoncé le député de CiU Jordi Xuclà. On trouve également parmi les suspects, l'ambassadeur rwandais en Inde ainsi que les soldats qui participent actuellement à la Force Hybride de maintien de la paix de l'Onu et de l'Union Africaine au Darfour. Un député du parti socialiste espagnol, Eduardo Madina, a expliqué que cette initiative traite "d'un des grands trous noirs" de la fin du XXème siècle. C'est pour cela, a-t-il estimé, que le Gouvernement doit "continuer à agir afin que les assassins soient amenés en justice " afin que leurs crimes ne demeurent pas impunis. Quant au député du parti de centre-droit, le PP, José Ignacio Landaluce, il a lui aussi garanti le soutien de son groupe à la proposition. Il a en plus insisté sur le besoin de réaliser une enquête "exhaustive" sur ces faits afin que les coupables soient capturés. Cependant, a-t-il fait remarquer, il faut des mesures pour que les coopérants espagnols au Rwanda puissent rester en place. C'est, a-t-il estimé, une façon de rendre hommages aux six des neufs Espagnols tués au Rwanda qui travaillaient dans le domaine humanitaire. Aitor Esteban, député du parti nationaliste basque PNV, partage la même idée. Il a demandé en plus la comparution du général espagnol Vicente Díaz de Villegas, qui était à la tête militaire de la Mission de l'Onu au Congo pendant cinq semaines, et dont le témoignage pourrait "éclairer" la situation. Quant à Gaspar Liamazares, du parti politique de gauche IU, il partage aussi l'esprit de cette initiative au nom de la justice universelle. C'est cette justice qui a été exigée, avant la session de la Commission, par Jordi Palau, avocat des neuf victimes espagnoles et d'autres victimes rwandaïses. Comme on devrait s'y attendre, l'avocat des victimes a manifesté sa pleine satisfaction pour l'initiative des parlementaires. Il est même allé, révèle www.elpural.com, jusqu'à estimer que le gouvernement espagnol peut demander l'extradition des responsables ainsi désignés des crimes pour être jugés en Espagne. »

Jusque là, le gouvernement Zapatero avait refusé d'entrer dans le jeu du juge Fernando Andreu, déclarant même qu'il n'avait pas son soutien. Mais restera-t-il indifférent face à cette demande, sans équivoque, de ses propres députés ? L'avenir nous le dira. Une chose est certaine, après l'arrestation de Rose Kabuye en France, Kigali a encore d'autres batailles politico-judiciaires à mener.

N.B

"

rcct'IO X'P fci llo cpc'r vdiê'f'cpu'<Lunleg'"clqwggt'wp"bqo o gpvctg'tet²gt'wp"tcentlcmiigeqo o cpf gt"